

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-21 du 3 février 2010 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SASM1030050S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1, D. 5321-7 et suivants ;  
Vu la décision DG n° 2004-144 du 21 juin 2004 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés experts auprès du groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides, au titre de l'année 2010 :  
M. BELZUNCES (Luc) ;  
M. HOBBER (Didier).

#### Article 2

La directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et des biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.  
Fait à Saint-Denis, le 3 février 2010.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT